



Simon de Cyrène en bref

- **Plusieurs groupes de compagnons et d'amitié se développent en France** : Angers, Rungis, Dijon, Nantes, Marseille, Lyon, Paris, Lille, Bordeaux, Toulouse...
- **Les premiers lieux de vie Simon de Cyrène ont ouvert leurs portes à Vanves, Angers, Rungis, Dijon, Nantes.** Et pour répondre à un besoin grandissant, de nombreuses constructions de maisons partagées sont en projet à Lyon, Paris, Bordeaux, Marseille, Saint Malo...
- **Une Fédération nationale accompagne le développement de chacun de ces projets.**



Association Ker Amélie Projet Simon de Cyrène à Saint-Malo



Notre projet vous intéresse ?
Vous souhaitez obtenir
des informations complémentaires ?

Suivez notre actualité sur notre page Facebook

 Fédération Simon de Cyrène



Jeanne,
Résidente à Vanves

« L'arrivée du handicap est un immense choc. Mais très vite surviennent l'isolement et la solitude : ce sont eux qui rendent le plus malheureux. Au sein des maisons partagées, je peux me reconstruire pas à pas, partager des activités, nouer des liens forts. C'est comme une famille pour moi... ».

Annie,
Assistante à Vanves

« Ici, je reçois autant que je donne. Je découvre que ma vie ne tient pas à mon efficacité ou à ma performance. Aujourd'hui, elle prend tout son sens dans la relation simple et vraie avec des personnes authentiques et sincères dans leur fragilité. »



**Ensemble, redonnons
du sens à la vie !**

Pour plus d'informations :
contact.saintmalo@simondecyrene.org
Tél. : 06 35 55 35 10

**Maisons Partagées
entre personnes
handicapées et valides**



Simon de Cyrène
PROJET À SAINT-MALO



Un groupe de Compagnons à Saint-Malo – Rennes

Le compagnonnage réunit **des personnes handicapées et valides, désireuses de rencontre et d'amitié.** Car trop souvent, les contraintes liées au handicap isolent et excluent.

Régulièrement les groupes se rassemblent pour des activités diverses : participer à des sorties culturelles, organiser des repas partagés, aller voir un film au cinéma, faire la fête, réaliser des activités manuelles... Chaque compagnon est investi dans l'organisation des activités.

Ensemble, chacun se sent aimé et apprécié pour ce qu'il est.

Les compagnons valides témoignent que l'engagement dans un tel groupe d'amitié donne un sens profond à leur vie. Ils tissent des liens d'amitié durables.



« Je suis touché par l'amitié que j'ai pu nouer avec plusieurs compagnons handicapés. Ce qui me frappe le plus c'est qu'on est tous sur un même pied d'égalité : Il y a une relation d'entraide réciproque »

Étienne, Compagnon valide

Une réponse innovante : les maisons partagées

L'association Simon de Cyrène développe et anime des maisons partagées dans lesquelles adultes valides et handicapés vivent tous ensemble, sous le même toit. Elle ouvre ainsi une troisième voie entre la vie à domicile et l'établissement médico-social.

“ **Être chez soi, sans être seul !** ”

Dans ces maisons partagées, chacun dispose de son studio individuel mais aussi de grands espaces communs à tous.

Trois maisons partagées Simon de Cyrène ouvriront leurs portes à partir de 2022 à Saint Malo dans un cadre exceptionnel, au cœur du quartier de Paramé.



Les compagnons avec un handicap expriment leur joie de pouvoir proposer des activités et d'être acteurs du groupe. **Chacun est à l'écoute de l'autre pour permettre aux compagnons d'être un lieu de relations.**



S'ENGAGER À NOS CÔTÉS, UNE AVENTURE HUMAINE

Je souhaite rejoindre les Compagnons de Saint-Malo – Rennes et aimerais être rappelé(e) :

Téléphone : _____

J'apporte mon soutien au projet Simon de Cyrène à Saint-Malo

Je fais un don :

- dans le cadre de l'IR : **66%** de mon don est déductible à hauteur de 20 % de mon revenu imposable
- dans le cadre de l'IFI (ex ISF) : **75%** de mon don est déductible dans la limite de 50 000 € par an

Vous recevrez un reçu fiscal.

Je fais un don de :

50 € 100 € Autre

J'adhère à l'association Ker Amélie : 20 €

Vous pouvez :

- Libeller votre chèque à l'ordre de Ker Amélie – Projet Simon de Cyrène
8 bd des Déportés - 35400 Saint-Malo
- Effectuer un don en ligne sur : www.simondecyrene.org

Mme M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email : _____

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux fichiers et aux Libertés (articles 38, 39, 40), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant en adressant un courrier à Simon de Cyrène, BP 33, 92144 Clamart. Données personnelles : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Simon de Cyrène. Elles sont destinées à la Direction des relations donateurs et aux tiers mandatés par la Fédération Simon de Cyrène à des fins de gestion interne pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. La Fédération Simon de Cyrène s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union européenne. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange à des tiers vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre